

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0026071

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2440 Société :  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : Boudioudine M'henniye  
 Date de naissance : 5/12/51  
 Adresse : AB  
 Tél. : 0628285694 Total des frais engagés : 294401.00.00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr. BEHATE Mohamed**  
 Médecin Généraliste  
 Lot. Al Farek Doha Iram. 19 Appt. 2  
 RDC Bd. Haj Feth Hay Qalfa  
 Casablanca - Tél: 0522 85 00 18

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04-01-2024

Nom et prénom du malade : Boudioudine M'henniye Age : 73

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : *Arthrose*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC  Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *Chute*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 4/01/124 R AYACHE Le : 4/01/124

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2023-10-04 - 2024-01-01	70		200,00	 <b>Dr. BECHIR AL FARAH</b> Médecin Généraliste Lot. Al Farah Date 00/00/2024 RDC Bd. Khalid Hay Cheba Béchar - Tel. 0522 88 00 18

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOUFFIANE Groupe A, Rue 154 n° 25 El Oulja - Casablanca Tél: 05 22 80 09 65 00950024600026	04/01/26	294,40

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

A diagram of a dental arch (maxilla) with 12 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper-left (1-4), upper-right (5-8), lower-left (9-12), and lower-right (13-16). A vertical line labeled 'H' at the top and 'D' at the bottom represents the sagittal axis. A horizontal line labeled 'G' on the right and 'P' on the left represents the transverse axis. The teeth are numbered as follows: 1, 2, 3, 4 in the upper-left; 5, 6, 7, 8 in the upper-right; 9, 10, 11, 12 in the lower-left; and 13, 14, 15, 16 in the lower-right.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## DOCTEUR MOHAMED BEHATE

## Diplômé du Centre Hospitalo-Universitaire

## Ibn Rochd à Casablanca

## Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'EL Jadida

## Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

## Médecine Générale

Casablanca, le: 04-01-2024 الدار البيضاء في:

لدار البيضاء في

الطب العام

طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا  
طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

## ابن رشد بالبیضاء

## ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي بمستشفيات الجدي

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقًا

A. M. S. TAYLOR

Dr. BEHIATE Mohamed  
Médecin Généraliste  
Doha Imm. 19 App. 2  
43 Batach Hay Qatta  
T. 022 86 00 18

تجزئة الفرح - الضحي - العلامة الحسن بن علي السقلي، سارع اليمون الحاج فاتح امتداد الالفة - ليساسفة 20190 الدار البيضاء  
Lot. AL FARAH - Addoha, Imm.19, Appt N°2 RDC, Bd Laimoun Hadj Fatah Extension, Guifa, Lissasa 20190 Casablanca  
Tél. : 05 22 65 00 18

LOT : 231304  
EXP : 09/2027  
PPV : 41,500H

UTAVI:

LOT N°:

PPV (DH):

PPV: 147 DH 60

35,00

35,00

35,00